

1 • Identification

- **Nom du produit** Numéro Uno Nettoyant dégraissant désodorisant
- **Code du produit:** 2005278001, 2005334001, 2005390001
- **Usage recommandé:**
Nettoyant et deodorisant pour surfaces dures
Nettoyant Dégraissant Général
- **Restrictions d'utilisation:**
Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.
- **Manufacturier:**
Avmor Ltée
950, Michelin
Laval, QC, H7L 5C1
Canada
1-800-387-8074
www.avmor.com
- **Numéro d'appel d'urgence:** CANUTEC 1-613-996-6666

2 • Identification des dangers

- **Classification du produit non dilué:**
Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.
Skin Corr. 1C H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- **Éléments d'étiquetage:**
- **Pictogrammes de danger**



GHS05

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Mentions de danger:**
Peut être corrosif pour les métaux.
Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- **Conseils de prudence:**
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Se laver soigneusement après manipulation.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

Nom du produit **Numéro Uno Nettoyant dégraissant désodorisant**

(suite de la page 1)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

- **Système de classification:**

- **NFPA données (gamme 0-4):**



Santé = 2

Inflammabilité = 0

Réactivité = 0

- **Autres dangers non-classifiés:** Non connu

- **Notes:** La définition des abréviations est donnée à la section 16.

- **Classification du produit dilué:** N/A

3 • Composition/information sur les ingrédients

- **Caractérisation chimique: Mélanges**

- **Description:** Solution aqueuse composée des substances suivantes:

- **Composants:**

	Composé ammonium quaternaire	0,5-1,5%
68131-39-5	Alcools (C12-C15) éthoxylés	1-5%
1310-58-3	Hydroxyde de potassium	1-5%
6834-92-0	Métasilicate de disodium	0,5-1,5%

- **Indications complémentaires:**

Toute plage de concentrations est due à une protection des renseignements commerciaux confidentiels ou à la variabilité entre lots.

4 • Premiers soins

- **Description des premiers secours**

- **Après inhalation:**

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable. Consulter un médecin.

- **Après contact avec la peau:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau ou prendre une douche pour un temps minimale de 15 min. Consulter un médecin si des rougeurs persistent.

- **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer de 15 à 60 minutes. Consulter un médecin.

- **Après ingestion:**

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Nom du produit **Numéro Uno Nettoyant dégraissant désodorisant**

(suite de la page 2)

5 • Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Agents extincteurs appropriés:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée. Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Dangers spécifiques du produit:** Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour pompiers:**
Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.
- **Autres indications:** Le produit est ininflammable.

6 • Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter le/les équipement(s) de sécurité recommandé(s). Eloigner les personnes non protégées.
Gants de protection (Voir Protection des Mains)
- **Précautions pour la protection de l'environnement:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, terre de diatomée, neutralisant d'acide, liant universel, sciure (bran de scie)).
Utiliser un neutralisant (ex.vinaigre de table (5% acide acétique), acide citrique, bicarbonate de sodium en excès).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 • Manutention et stockage

- **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention:** Veiller à une bonne ventilation du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Matériau ne convenant pas pour les emballages: l'aluminium.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas conserver avec des métaux.
- **Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités:**
Tenir les emballages d'origine hermétiquement fermés.
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.
Ne pas stocker dans des récipients en aluminium ou galvanisé ni utiliser des bondes moulé sous pression en zinc ou aluminium;
des bondes en plastique doivent être utilisés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 • Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

1310-58-3 Hydroxyde de potassiumEL (Canada) Valeur plafond: 2 mg/m³EV (Canada) Valeur plafond: 2 mg/m³

(suite page 4)

Nom du produit Numéro Uno Nettoyant dégraissant désodorisant

(suite de la page 3)

- **Produit non dilué:**
- **Equipement de protection individuel:**



Lunettes de protection (voir Protection des yeux)



Gants résistants aux liquides alcalins

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.

- **Protection des mains:**

Gants résistants aux liquides alcalines

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit.

Gants de protection

Vérifier le bon état des gants de protection avant chaque usage.

- **Protection des yeux:**

Les lunettes de sécurité sont suggérées lors de l'usage intensif de ce produit et dans un environnement institutionnel

Porter des lunettes anti-éclaboussures pour produit chimique dans un environnement industriel

- **Protection du corps:**

Les vêtements de protection sont recommandés seulement dans des circonstances exceptionnelles telles qu'un feu ou déversement du produit concentré

Vêtement de protection résistant aux liquides alcalins (recommandé).

9 • Propriétés physiques et chimiques

- | | |
|---|--|
| · Forme: | Liquide |
| · Couleur: | Rose |
| · Odeur: | Quatenaire |
| · Seuil olfactif: | Non déterminé |
| · Valeur du pH: | >12,0 |
| · Point de fusion/congélation: | Non déterminé |
| · Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | N/D |
| · Température et domaine de ramollissement: | Non déterminé |
| · Point d'éclair | Non déterminé |
| · Inflammabilité (solide, gaz): | Non applicable. |
| · Température d'inflammation: | Non déterminé |
| · Température de décomposition: | Non déterminée |
| · Température d'auto-inflammabilité: | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
| · Propriétés explosives: | Le produit n'est pas explosif. |
| · Limites d'explosion: | |
| Inférieure: | Non déterminée. |

(suite page 5)

Nom du produit Numéro Uno Nettoyant dégraissant désodorisant

(suite de la page 4)

Supérieure:	Non déterminée.
· Pression de vapeur:	N/D
· Densité relative:	1,028-1,046
· Densité de vapeur:	<1 (vapeur d'eau)
· Vitesse d'évaporation:	Non déterminé
· Solubilité dans/miscibilité avec: l'eau:	Pas ou peu miscible
· Constante du coefficient de partage (n-octanol/eau, log Kow):	Non déterminée
· Teneur en solvants: Contenu en COV:	N/D
VOC (CE)	2,1 g/l / 0,02 lb/gl 0,20 %

10 • Stabilité et réactivité

- **Réactivité:** Non-déterminée.
- **Stabilité chimique:** Le produit est stable.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses:** Réactions aux acides.
- **Conditions à éviter:** Éviter le gel et les conditions de chaleur extrêmes
- **Matières incompatibles:**
Ce produit peut produire une réaction dangereuse au contact de matières oxydantes ou d'acides concentrés.
En contact avec la plupart des métaux, produit de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosible. Il est particulièrement corrosif pour l'aluminium, l'étain, le plomb et le zinc.
- **Produits de décomposition dangereux:**
Hydrogène
En cas de décomposition: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et des traces de composés halogénés volatiles.

11 • Données toxicologiques

- **Renseignements sur les voies d'exposition probables**
- **Valeurs numériques de toxicité aiguë:**

· Composants Type Valeur Espèce		
ATE (Acute Toxicity Estimates)		
Oral	LD50	11990 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	54187 mg/kg
68131-39-5 Alcools (C12-C15) éthoxylés		
Oral	LD50	>5000 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (Rat)
Effet d'irritation de la peau	Irritation de la peau	Not classified. (Lapin)
Effet d'irritation des yeux	OCDE, directive 405	cat. 1 (Lapin)
Sensibilisation	OCDE, directive 406	Not classified. (Cochon d'Inde)
1310-58-3 Hydroxyde de potassium		
Oral	LD50	333 mg/kg (Rat)

(suite page 6)

Nom du produit Numéro Uno Nettoyant dégraissant désodorisant

(suite de la page 5)

6834-92-0 Méta-silicate de disodium		
Oral	LD50	1280 mg/kg (Rat)
Effet d'irritation de la peau	Irritation de la peau	cat. 1B (Lapin)
Sensibilisation	OCDE, directive 429	Not classified. (Cochon d'Inde)
Chlorure d'alkyl (C12-C16) diméthylbenzylammonium		
Oral	LD50	919 mg/kg (Souris) 426 mg/kg (Rat)
	LC50	240 mg/L (Rat)
68439-46-3 Alcools C9-C11 éthoxylés		
Oral	LD50	1378 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (Lapin)
Effet d'irritation de la peau	Irritation de la peau	Not classified. (Lapin)
Effet d'irritation des yeux	OCDE, directive 405	cat. 1 (Lapin)
Sensibilisation	OCDE, directive 406	Not classified. (Cochon d'Inde)

- **Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

- **Si sur la peau:** CORROSIF: Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.

- **Si dans les yeux:**

CORROSIF: Effet fortement corrosif.

Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

- **Ingestion:**

Peut causer des irritations des voies gastrointestinales, de la nausée, des vomissements et des maux de têtes.

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

- **Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme:**

Un contact prolongé ou fréquent avec ce produit peut causer de l'eczéma et de l'inflammation de la peau en résultat à un effet dégraissant.

- **Catégories Cancérogènes:**

IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)		
64-17-5	Ethanol	1
81-88-9	chlorure de 9-(2-carboxyphényl)-3,6-bis(diéthylamino)xanthylium	3

- **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est compris.

12 • Données écologiques

- **Mobilité dans le sol:** Non déterminée

- **Écotoxicité:** Aucune information pertinente n'est disponible.

- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 • Données sur l'élimination

- **Recommandation des méthodes de traitement des déchets:**

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec les sols, les drains et les égouts.

De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

Éliminer conformément à tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Contactez votre agence de l'environnement local, provinciale ou fédérale pour les normes spécifiques.

(suite page 7)

Nom du produit Numéro Uno Nettoyant dégraissant désodorisant

(suite de la page 6)

Recommandation pour emballages non nettoyés:

Ne pas réutiliser les contenants vides.

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

Produit de nettoyage recommandé:

Eau.

Se reporter à la Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE et Section 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

pour obtenir des informations sur la manipulation et la protection des employés

14 • Informations relatives au transport**Numéro ONU**

DOT, IMDG, IATA UN3267

Désignation officielle de transport de l'ONU

DOT+TMD LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (HYDROXYDE DE POTASSIUM)

IMDG CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S. (POTASSIUM HYDROXIDE, Alcohols (C12-15) Ethoxylated), MARINE POLLUTANT

IATA CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S. (POTASSIUM HYDROXIDE)

Classe(s) de danger pour le transport**DOT, IMDG, IATA**

Class 8 Matières corrosives.

Groupe d'emballage

DOT, IMDG, IATA III

15 • Informations sur la réglementation**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:****Liste canadienne des substances****Liste intérieure des substances (LSI) du Canada**

Tous les composants sont compris.

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

64-17-5 Ethanol

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

1310-58-3 Hydroxyde de potassium

6834-92-0 Métasilicate de disodium

Informations de danger relatives au produit:

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

16 • Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d'utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.

Service établissant la FDS:

Préparé par:

Département des affaires réglementaires

Acronymes et abréviations:

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

(suite page 8)

Nom du produit **Numéro Uno Nettoyant dégraissant désodorisant**

(suite de la page 7)

DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
P: Marine Pollutant
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
NFPA: National Fire Protection Association (USA)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent